



# FLASH INFO

## Crise sanitaire - COVID 19

[Mars 2021 #3] - Lambres-lez-Douai

Chères Lambrésiennes, Chers Lambrésiens,

Depuis le début de la crise sanitaire, la ville a été très attentive aux besoins de ses habitants et notamment des plus vulnérables. Ce FLASH INFO reprend l'ensemble des informations communales liées à la gestion de la crise du COVID 19. La distribution de ce document a été effectuée par des élus dans le respect des règles sanitaires et de distanciation physique.

Nous vous invitons à rester informés grâce au site Internet [www.lambreslezdouai.fr](http://www.lambreslezdouai.fr) et la page facebook @lambreslezdouai qui sont actualisés régulièrement.

### Voici les actions et décisions prises pour la commune :

#### Services de la mairie

Les services de la mairie sont accessibles au public, **uniquement** sur RDV :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
Les lundi et mardi de 13h30 à 17h30  
Les mercredi et jeudi de 13h30 à 17h00  
Le vendredi de 13h30 à 16h00

Merci de privilégier la saisine de nos services par téléphone et par e-mail. L'accueil du public se fera **uniquement sur rendez-vous** dans le respect des gestes barrières, le port du masque est obligatoire à toute personne qui accèdera à la mairie. Pensez à activer l'application #TousAntiCovid lors de vos déplacements en mairie.

Pour toutes demandes d'actes d'État Civil, merci de privilégier les demandes en ligne : <https://www.service-public.fr/>.

Les services en ligne du service enfance, jeunesse et affaires scolaires restent accessibles via le portail famille : <https://lambreslezdouai.portail-familles.net/>.

#### Écoles – Enfance et Jeunesse

Pour renforcer les mesures de freinage de l'épidémie, le calendrier scolaire a été adapté.

- La semaine du 5 avril, les cours seront dispensés en distanciel.
- Les vacances pour les 3 zones auront lieu du 12 au 23 avril.
- Le 26 avril, retour en classes pour les maternelles et les primaires.
- Le 3 mai retour en classes pour les collèges et les lycées, les cours de la semaine du 26 avril seront dispensés en distanciel pour ces derniers.

Le Relais des Assistants Maternels Amstramg'RAM reste disponible par téléphone aux horaires d'ouverture ou par e-mail grâce au formulaire « contacter les services » sur [www.lambreslezdouai.fr](http://www.lambreslezdouai.fr).

La ludothèque Cacahuète ne peut accueillir du public mais vous pouvez continuer à emprunter des jeux grâce au click&collect. Connectez-vous sur le padlet [https://padlet.com/ludotheque\\_cacahuete/Bookmarks](https://padlet.com/ludotheque_cacahuete/Bookmarks) et sélectionner 2 jeux. Contactez Amélie par email à [rاملudotheque@lambreslezdouai.fr](mailto:rاملudotheque@lambreslezdouai.fr) ou par téléphone au 03.27.80.77.98 pour prendre RDV et récupérer vos jeux.

#### Accueil des enfants des personnels prioritaires

Les écoliers lambrésiens concernés sont accueillis du 6 au 9 avril à Courchelettes et ceux de Courchelettes et de Férin seront accueillis à Lambres du 12 au 23 avril.

## Commerces

Les commerces essentiels de proximité restent ouverts : magasins alimentaires, magasins de réparation, bureau de tabac, banques, pharmacies, le bureau de poste, les fleuristes et coiffeurs.

Nombreux commerces fermés, mettent en place, commandes par téléphone, livraison à domicile, click&collect, vente à emporter. N'hésitez pas à les contacter.

## Commerces ambulants

Ils restent accessibles chaque mercredi sur la place de l'Église St-Sarre (poissonnerie, crèmerie, pâtisserie, bar à pâtes, primeur). Début avril, les « Produits de Mémé Denise » vente de produits ménagers naturels rejoindra les autres commerçants sur la place de l'église. A partir du 26 mars, à l'angle de la rue Gallieni et Pierre Séward, la Lambrésienne (fruits et légumes) sera présente chaque vendredi matin et la pâtisserie « la poêlée gourmande » le vendredi dès 10h00.

Pizzeria le vendredi soir sur la place Collet (devant la Poste).

Port du masque obligatoire sur le marché.

## Culture et manifestations

L'école de musique maintient les cours de solfège et d'instruments en présentiel pour les mineurs. Les cours pour les majeurs sont dispensés en visioconférence. Les orchestres ne sont toujours pas autorisés à fonctionner (se renseigner auprès du directeur M.Camier au 03.27.95.95.12)

La médiathèque municipale Claude Laturelle est ouverte aux horaires suivants : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. La médiathèque vous propose le clic&collect. Pour plus d'infos, connectez-vous sur : <http://mjclambres.fr/article/la-m-j-c/la-mediathèque> ou appeler la MJC au 03.27. 87.16.07.

## Sports

### Four les mineurs :

Dans le cadre périscolaire et extrascolaire, les associations sportives sont autorisées à poursuivre leurs activités mais uniquement en extérieur : dans l'espace public (sans que la limite des regroupements de six personnes maximum ne s'applique), dans les équipements sportifs de plein air sans limitation de nombre à condition d'être encadrés. Toutefois, le couvre-feu (19h) et la limitation à 10 km autour du domicile doivent être respectés.

### Pour les majeurs :

La pratique sportive individuelle reste possible dans l'espace public comme dans les équipements sportifs de plein air sans limitation de durée. Elle est toutefois limitée un rayon de 10 kilomètres autour du domicile. Partout, le couvre-feu doit être respecté entre 19h et 6h.

La pratique encadrée par un club ou une association reste également possible dans le respect du couvre-feu (retour au domicile à 19h maximum). Elle est limitée à 6 personnes (éducateur compris) sur la voie publique. En revanche, si l'activité est encadrée, pas de limitation du nombre d'adultes dans les équipements sportifs de plein air.

## Action sociale

Le CCAS contacte les personnes les plus fragiles et isolées pour s'assurer que tout va bien et reste à l'écoute de tous les habitants en cas de difficultés de toute nature.

L'accueil du public au CCAS est **accessible uniquement sur rendez-vous**. Vous pouvez le joindre au 03.27.95.95.02.

Le service de navette « Trait d'Union des Quartiers » reste actif chaque mardi après-midi et jeudi matin. Réservation auprès du service de l'accueil au 03.27.95.95.00.

## Location de salles

Toutes les locations de salles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## **Gestion des déchets**

Les déchetteries restent accessibles aux horaires habituels. Le strict respect des gestes barrières est demandé. Pensez à vous munir de votre attestation de déplacement au motif "convocation judiciaire ou administrative". Les déchetteries d'Arleux, Roost-Warendin, Cuincy et Sin le Noble restent ouvertes mais ne sont accessibles qu'aux habitants de Douaisis Agglo. Toutefois pour limiter la propagation du virus, nous vous invitons à limiter vos déplacements en déchèterie.

**Le brûlage des déchets verts est strictement interdit et est passible d'une contravention de 450€.**

## **Travaux**

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés du lundi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

## **Festival de Sigebert**

Malgré la crise sanitaire, les élus de la commission des fêtes travaillent depuis quelques mois, en partenariat notamment avec la MJC, la compagnie « l'éléphant dans le boa » et le personnel communal pour organiser un « Festival de Sigebert ». L'un des objectifs de ce festival est de réinventer les fêtes de Sigebert, et d'y associer cette année les animations « Fête au pays ». Il est évident qu'en raison de la pandémie et des contraintes liées à celle-ci, la « Fête au pays », a dû également être « repensée ».

Les événements suivants sont pour le moment maintenus : le marché aux fleurs prévu du 6 au 8 mai avec les ateliers floraux de « Fleur de Lys » qui se tiendront à la Plaine de Jeux au niveau du Pavillon de la Nature (rue Pasteur). Le marché des connaissances du Conseil Municipal des Enfants et un marché artisanal prendront place à leurs côtés le 8 mai (*sous réserve de report lié à la crise sanitaire*).

## **Informations générales :**

### **Port du masque obligatoire :**

Pour toutes personnes de 11 ans et plus, à l'intérieur de l'ensemble des bâtiments recevant du public mais aussi en extérieur sauf pour la pratique d'activité physique ou de déplacement à vélo.

### **Vaccination :**

A ce jour, la vaccination contre la covid-19 est accessible aux personnes de + de 70 ans, aux personnes entre 50 et 69 ans avec un risque de comorbidité. Plus d'infos sur le site : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>.

La liste des centres de vaccination est consultable sur [www.santé.fr](http://www.santé.fr). Nous vous invitons à privilégier la prise de rendez-vous en ligne, directement depuis cette page ou à partir des plateformes [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr), [www.keldoc.com](http://www.keldoc.com) et [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com). Il est aussi possible de contacter directement le centre dans lequel vous souhaitez vous faire vacciner.

Pour faciliter la prise de rendez-vous des personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne, l'Agence régionale de santé et les préfectures des Hauts-de-France ont mis en place une plateforme téléphonique régionale ouverte en semaine, de 8h à 18h. En composant le 03.92.04.34.71, les appelants sont mis en relation avec un opérateur qui effectuera pour eux et en direct la réservation en ligne, dans le centre de leur choix, à partir du site [www.santé.fr](http://www.santé.fr).

Les personnes concernées par la vaccination et qui éprouvent des difficultés à s'inscrire sur les plateformes dédiées peuvent contacter le CCAS au 03.27.95.95.02 pour se faire inscrire sur liste d'attente.

Vous pouvez également, vous faire vacciner par votre médecin traitant ou des infirmiers.

La pharmacie Courtecuise située en centre-ville, établit une liste d'attente pour se faire vacciner dans leur officine. Pour vous inscrire sur cette liste merci de téléphoner au 03.27.88.80.15.

La pharmacie Payen située rue Gallieni vaccine uniquement sur RDV au 03.27.88.86.69.

### **Test PCR :**

Chaque mardi et jeudi de 14h00 à 16h00, il est possible de réaliser un test PCR sur rendez-vous en salle des fêtes Jules Fromont. Pour prendre rendez-vous merci de vous connecter sur [www.lambreslezdouai.fr](http://www.lambreslezdouai.fr) ou par téléphone au 03.27.95.95.00.

### **Les consignes de déplacement pendant le confinement :**

- **Le couvre-feu est décalé de 18h00 à 19h00** depuis le samedi 20 mars. Les motifs de déplacement dérogatoires au couvre-feu restent identiques.
- **En journée 7j/7 de 6h00 à 19h00, les déplacements sont limités en termes de distance et de motif.** Cette mesure est en vigueur depuis le samedi 20 mars et jusqu'au 2 mai.
  - Pas de déplacement en journée au-delà de 10km autour de mon domicile. Cette disposition ne s'applique pas aux déplacements professionnels et impérieux.
  - **Par ailleurs, les sorties du domicile sont possibles pour les motifs dérogatoires suivants :**
    - Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité, des retraits de commandes, des livraisons à domicile ;
    - Déplacements liés à un déménagement, à l'acquisition ou la location d'une résidence principale ;
    - Déplacements dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile liés à la promenade, à l'activité physique individuelle des personnes à l'exclusion de toute pratique sportive collective;
    - Déplacements pour se rendre dans un service public, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance ;
    - Déplacements à destination ou en provenance d'un lieu de culte ;
    - Participation à des rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public qui ne sont pas interdits.

**Pour tout déplacement de plus de 10km soit au sein du département la justification du motif du déplacement est obligatoire. Pour tout déplacement dans un rayon de 10 km autour de son domicile entre 6h et 19h, il suffit, en cas de contrôle, de produire un justificatif de domicile.**

**Les femmes victimes de violences, ou leur entourage, peuvent contacter le 3919 ;** Violences Femmes Info, numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ou alerter les forces de l'ordre par SMS en composant directement le 114.

**Si vous pensez qu'un enfant est en danger, appelez le 119.**

### **Déjections canines :**

Lors des promenades de vos animaux de compagnie, n'oubliez pas de ramasser les déjections canines. Des distributeurs de sacs ainsi que des poubelles sont disponibles dans toute la ville.

### **Les numéros utiles :**

Plateforme COVID 19 24h/24 et 7J/7 : 0 800 130 000

Cellule d'information au public de la préfecture du Nord : 03 20 30 58 00

Garde médicale : 03 20 33 20 33

**Nous invitons à respecter scrupuleusement les consignes  
et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.**

L'ensemble de ces informations, vous sont communiquées sous réserve de modification.

Merci de votre compréhension.